



Le billet



Comité Départemental FO du 29 juin 2017

Tous les instituts de sondages indiquent que dimanche prochain le parti présidentiel aura une très large majorité lui permettant de mettre en place son programme. Si on examine de près les chiffres, on constate une abstention massive des classes populaires et des jeunes qui ne se sentent pas concernés par cette échéance. Par conséquent, la question de la légitimité est posée malgré le matraquage médiatique auquel on assiste depuis plusieurs semaines maintenant.

Des projets de réforme sont en prévision, en particulier, sur le code du travail et la sécurité sociale.

Le gouvernement semble vouloir communiquer, concerter et écouter mais négocier ne semble pas être leur volonté. D'ailleurs, négocier sur quoi ?

À la différence du gouvernement précédent HOLLANDE-VALLS qui a fait passer en force la Loi Travail sans l'avoir annoncé dans les engagements de campagne, le gouvernement provisoire actuel MACRON-PHILIPPE a indiqué dans le cadre de la campagne électorale qu'il voulait amplifier le détricotage du code du travail initié par la Loi travail EL KHOMRI.

Nous ne pouvons pas être surpris des projets de réforme de ce gouvernement qui a commencé à nous mentir sur leurs intentions réelles et destructrices de notre modèle social en obéissant tout à la fois à Bruxelles et au Medef.

**Il nous appartient
maintenant d'informer
et de mobiliser
les salariés,
les fonctionnaires,
les chômeurs
et les retraités.**

C'est ce que l'Union Départementale FO de Seine-Saint-Denis fera en réunissant ses structures et ses militants le 29 juin prochain.

LES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

MACADAM VILLEPINTE

- CFDT : 65.21% -
- CFTC : 20.28% -
- **FO : 14.49% -**

LE CHIFFRE

117 jours

de délai moyen pour obtenir un rendez-vous chez un ophtalmologue, en 2017, soit 23 jours de plus qu'en 2012. Ce délai est de 8 jours pour un généraliste.

la Citation

*“De même
que je refuse
d'être un esclave,
je refuse
d'être un maître.*

*Telle est mon idée de la
démocratie.”*

Abraham Lincoln

L'AGENDA



Formation syndicale
CHS-CT du 20 au 22 juin, à Roissy.



Formation syndicale
découverte de FO du 26 au 30 juin
2017.



Comité départemental
à Bobigny le 29 juin 2017.



Pas de code du travail sur ordonnance

Mobilisons-nous contre les reculs sociaux

Les futurs projets de réforme du gouvernement concernant le droit du travail, dévoilés par la presse, vont bien au-delà des éléments annoncés publiquement ! Ils concernent notamment le contrat de travail, les salaires, la santé, la sécurité au travail, l'assurance chômage et les retraites.

Toutes les annonces vont dans le même sens : plus de précarité et de flexibilité pour les salariés, plus de "souplesse" et de facilités à licencier pour les entreprises. Au-delà de la méthode, consistant à agir rapidement via les ordonnances, le discours gouvernemental sur la "concertation" ne change rien : le gouvernement veut aller vite sans de véritables négociations. Il veut frapper fort. Le nouveau pouvoir à un projet de société ultralibéral, destructeur pour les salariés.

Sur le droit du travail, il aggrave la "Loi Travail", dont nous exigeons l'abrogation, en faisant primer les accords d'entreprises au détriment des garanties collectives et du code du travail.

Des questions essentielles sont au cœur des réformes envisagées. Temps de travail, travail de nuit, salaires, emploi, plafonnement des indemnités de licenciement, référendum d'entreprise à l'initiative de l'employeur, fusion des instances représentative du personnel, remise en cause de l'insertion professionnelle des jeunes, réforme de l'assurance chômage et de l'assurance maladie avec la suppression des cotisations salariales via l'augmentation de la CSG ! Les retraités seraient particulièrement touchés via l'augmentation de 1.7 % de la CSG !

Ces projets sont d'autant plus dangereux qu'ils ouvrent aussi la voie à une attaque des statuts des salariés de la fonction publique et des services publics. MACRON veut supprimer 120 000 postes de fonctionnaires ! L'égalité d'accès et le droit de toutes et tous à ces Services sur l'ensemble du territoire va encore subir de nouvelles attaques : enseignement public, hôpital, collectivités territoriales.

L'inversion de la hiérarchie des normes, poussée jusqu'au bout, comme le prévoit le gouvernement MACRON, ce n'est plus de norme du tout, le retour à l'individualisation complète du contrat de travail, que l'employeur soit public ou privé ! C'est une revendication patronale afin de faire baisser le "coût du travail" et faciliter les licenciements. Il s'agit en fait de satisfaire ce dont le MEDEF rêve depuis toujours : "revenir systématiquement sur tout ce qui a été édifié en 1936 et 1945".

Les organisations syndicales **CGT, FO, FSU, SOLIDAIRES, UNEF d'Île-de-France** considèrent qu'il est urgent, indispensable que les salariés soient informés du contenu dangereux des projets MACRON !

Nous ne pouvons laisser faire cela. Aussi, nos organisations invitent les salariés, les privés d'emploi, les jeunes, les retraités, à agir pour défendre et obtenir des améliorations en matière d'emploi, d'augmentation de salaire, d'améliorations des conditions de travail, de maintien des conventions collectives et des statuts, de maintien des services publics et de toutes leurs missions.

Il faut augmenter les salaires, réduire le temps de travail, renforcer les droits des salariés et de leurs représentants. Il faut en finir avec l'austérité pour les salariés et les cadeaux sans limite aux employeurs.

Elles appellent les salariés, les privés d'emploi, les jeunes, les retraités, à participer aux rendez-vous de mobilisations unitaires et interprofessionnelles qui seront organisés dès maintenant et à la rentrée de septembre.